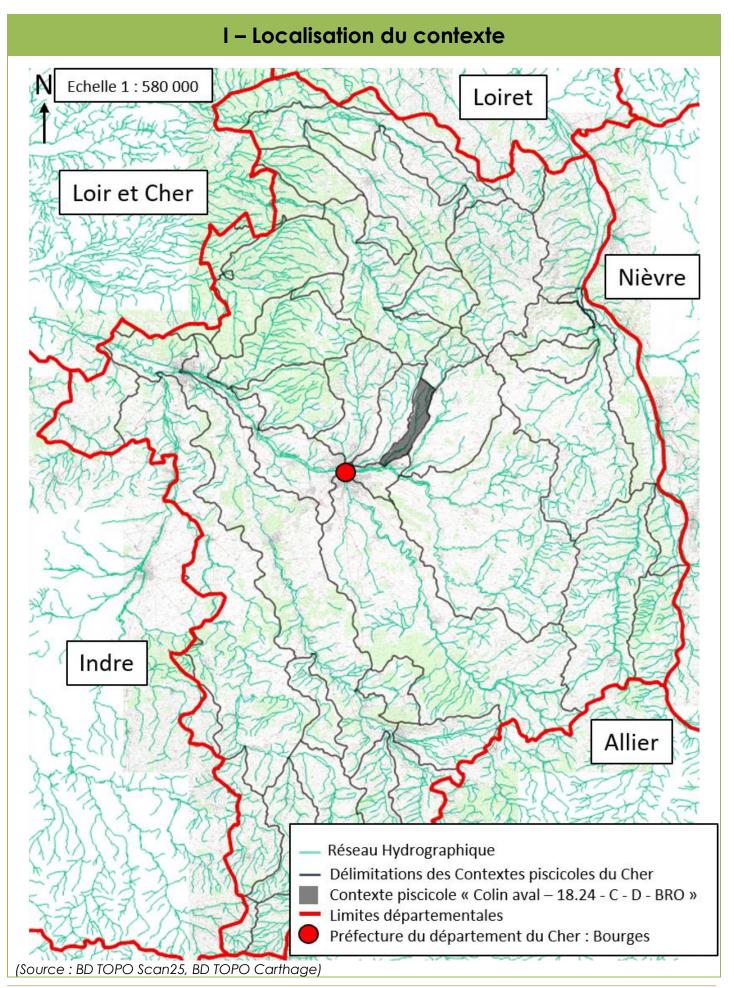
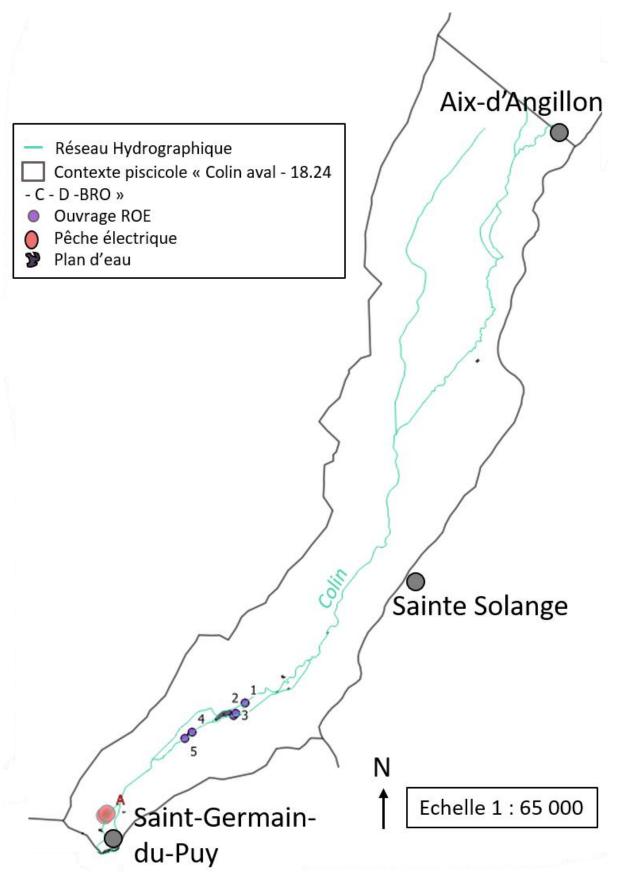
COLIN AVAL - 18.24 - C - D - BRO





II – Description générale



*Cette carte n'a qu'une valeur indicative, et n'est en aucun cas une carte des linéaires réglementaires de cours d'eau. Se référer à la carte du lien de la DDT du Cher (http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT_18) (Source : DDT 18). (Source : BD Carthage, BD SURFACE_EAU, BD ROE_Métropole_20140527)

SYNTHESE DESCRIPTION CONTEXTE

Cette partie du Colin s'écoule dans la région naturelle de la Champagne Berrichonne, dans un environnement essentiellement agricole au relief peu marqué (Source: Chambre d'agriculture du Cher). Situé au centre du département du Cher, ce contexte représente la partie aval du Colin, depuis l'amont de la commune des Aix-d'Angillon jusqu'à la confluence avec l'Yèvre. Le Colin est un affluent en rive droite de l'Yèvre avec laquelle il conflue au niveau de la commune de Saint-Germain-du-Puy.

Le Colin est classé en deuxième catégorie piscicole.

Sur ce secteur, le Colin souffre d'un déficit très sévère de débit en étiage (assecs fréquents et prolongés sur une partie du linéaire, hormis à l'approche de la confluence avec l'Yèvre au niveau de la commune de Saint-Germain-du-Puy), à mettre principalement en lien avec les prélèvements pour l'irrigation des parcelles agricoles. Il semble également qu'il existe un phénomène naturel d'infiltration dû à la géologie calcaire à tendance karstique du sous-sol, qui a été amplifié (voire parfois provoqué) par des travaux hydrauliques lourds comme l'enlèvement de la couche d'armure du lit mineur ou le déplacement du lit du cours d'eau. Cette situation perdure ces dernières années malgré la mise en place d'un protocole dit de « gestion volumétrique » initié par le SAGE Yèvre-Auron dès 2007.

Les cours d'eau de ce contexte se situent dans la ZRE (zone de répartition des eaux) de type bassin hydrographique nommée « Bassin versant du Cher » (Source : SIGES.BRGM). On compte 6 prélèvements agricoles en eaux souterraines déclarés dans la nappe du Malm* du Cher pour ce contexte, ainsi qu'un prélèvement d'eau potable impactant (commune de Bourges) (Source : AREA Berry / Etude d'impact DAUP 2017).

Dans ce contexte qui subit une forte pression agricole (Source : SAGE Yèvre-Auron 2011), toutes les parcelles des communes du contexte ont été classées en zone de vulnérabilité aux nitrates en 2017 (Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire).

La quasi-totalité du linéaire des cours d'eau de ce contexte ont connu des travaux hydrauliques lourds dont on voit encore les effets aujourd'hui : recalibrage et/ou curage, lit rectiligne et enfoncé, absence de fosses, lit parfois déplacé, Etc. D'un point de vue hydromorpho-métrique, ces secteurs lorsqu'ils sont en eau présentent une faible variété des faciès d'écoulement et des habitats piscicoles : peu d'alternance de radiers et de mouilles, peu de méandrage, absence de sous-berges, disparition des secteurs de reproduction du brochet ...

Des obstacles à la continuité écologique situés en aval de ce contexte diminuent très fortement les possibilités de colonisation de ce contexte piscicole par des juvéniles de brochets (frayères au niveau de la confluence avec l'Yèvre).

Le brochet est faiblement représenté mais la reproduction est effective au niveau de la confluence avec l'Yèvre, et on peut noter que des riverains signalent la présence régulière de truites en aval du lieu-dit « Nérigny » (Source : SIVY). On retrouve des écrevisses américaines (Source : AFB, FD18).

N.B: L'historique des données concernant le contexte présent dans d'autres documents (SDVP 1990-1992, PDPG 2002) est à retrouver en annexe du document global de présentation.

*Cette nappe est directement en interaction avec les cours d'eau du bassin versant qui subissent de forts étiages (Source : AREA Berry / Etude d'impact DAUP 2017).

III – Données générales					
Limites contexte (Bassin Versant associé)		Amont	Aix-d'Angillon (Coordonnées XY : 667179, 6677964 Lambert 93) (Source : BD TOPO Scan25)		
		Aval	Confluence avec l'Yèvre (Coordonnées XY : 659794, 6665941 Lambert 93) (Source : BD TOPO Scan25)		
Affluents		Amont en aval	Le Relin (Rive Droite ; 6 km) (Source : BD Carthage)		
,		Affluents d'autres contextes adjacents	/		
		Linéaire du cours principal	Colin aval : ~ 17,0 km (Source : BD Carthage)		
Longue	eur en eau	Linéaire total	Colin aval et affluents : 23 km (Source : BD Carthage)		
Plans d'eau		Présence: ~ 13 plans d'eau (2,6 ha) - 0 plans d'eau ≥ 5 ha Surface totale « plan d'eau » du contexte: 0,08 % (Source: BD TOPO SURFACE_EAU)			
	contexte / n versant	Surface du contexte : 31 km² Surface totale du bassin versant « Yèvre » : 1191 km² Le contexte représente 2,6 % des BV			
Débit (co	urs principal)	(Source : BD QGIS FDAAPPMA 18) ND			
		Altitude amont	182 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)		
	Naturelle	Altitude aval	130 mNGF (Source : www.géoportail.gouv.fr)		
Pente moyenne		3,3 ‰			
	Réelle, après impact ouvrages	Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	 ROE84907 Déversoir du moulin de Galifard : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,50 mètres (infranchissable) ROE84905 Vanne de décharge du moulin Galifard : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1 mètre (infranchissable) 		

		3) ROE84903 Moulin de Galifard : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,20 mètres (infranchissable)			
		4) ROE84971 Vannage de décharge du domaine du Pré : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1 mètre (infranchissable)			
		5) ROE84968 Moulin du domaine du Pré : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1 mètre (infranchissable)			
		D'après la mise à jour du ROE métropole du 27/05/2014. (Source : BD ROE_Metropole_20140527) Remarque : Cette base de données n'est pas exhaustive pour l'ensemble des masses d'eau du département du Cher, elle dépend localement de la pression de prospection.			
	Hauteur cumulée référencée	H.C = 5,7 mètres			
	2,7 ‰				
Tau d'étage (et au	Taux de Fractionne	: 10,96 % (<mark>Catégorie 2</mark> / bon) ement : 0,03 % : 1 ouvrage tous les 3,3 km			
Rang de Strahle	Rang de Strahler — 1 — 2 — 3 — 4 — 5	(Source: BD SYRAH)			
Géologie	marne). Zone karsti Couche d'Holocèn	que supérieur (Malm) pour le reste du contexte (Calcaire et que. ne, à proximité du cours d'eau (Alluvions récents). Berrichonne & Sancerrois ». (Source : BRGM)			
Assainissemen	t /	Système d'assainissement Collectif			
	(Source : SDAGE Lo	Colin aval = 18.24 = C = D = BBO			

	(Source : assainissem	nent.developpement-durable.gouv.fr).			
	Système d'assainisse	ement non-collectif			
	Lien vers la base de données sur l'intercommunalité, compétence « assainissement non-collectif » : https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/recherche-de-groupements/result-recherche.php?arch=01/07/2018&dcou= (Source: DGCL). Annexe Document Global de Présentation: Liste des SPANC du Cher, mise à jour le 07/05/2018 (Source: Conseil Départemental du Cher)				
Occupation du sol Forêts de feuille Surface agricole Zone urbanisée Zone industriell					
Industrie	/				
Statut foncier	Non domanial (privé	e)			
Mesures réglementaires	L.214-17 Liste 1	Ensemble du contexte. 6580 à 6581 et 6596 à 6597. « Le Colin et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec l'Yèvre » (Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)			
de protection	L.214-17 Liste 2	Ensemble du contexte. 843 à 844 et 860 à 861. «Le Colin et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec l'Yèvre » (Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)			

	Décret Frayères	 Liste 1 Frayères poissons « Source du Colin de la source « des Joncs » jusqu'à la confluence avec l'Yèvre » Liste 2 Frayères Poissons « Le Colin du pont de la D955 (Aix d'Angillon) jusqu'à la confluence avec l'Yèvre » (Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr) 	
	Autres	 Réserve biologique n°722 « Le Colin et ces affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Yèvre » Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017 (Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire). (Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr) 	
SDAGE / SAGE	SDAGE Loire-Bretagne / S.A.G.E Yèvre Auron (Mise en Œuvre)		
Structure Locale de Gestion	 Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement Hydraulique des cours d'eau de la région des Aix d'Angillon Comité de la gestion NIE Yèvre-Auron 		
Enjeux PLAGEPOMI	/		
Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA)			

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état								
Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)	
FRGR2140	Le Colin et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Yèvre	2ème catégorie piscicole Contexte cyprinicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2021	Bon Etat / 2021	Bon Etat / ND	ND	ND	

(Source : SDAGE 2016-2021 Bassin Loire-Bretagne, OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

V – Peuplement						
Domaine	Cyprinicole					
Espèce(s) repère(s)	Brochet (BRO)					
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	Anguille (ANG), Lamproie de Planer (LPP), Chabot (CHA), Brochet (BRO)					
Etat fonctionnel	Dégradé					
Zonation piscicole	Zone cyprinicole					
Biocénotypes	Zone intermédiaire à ombres et barbeaux B5-7 (Source : PDPG 2002) B historique ND (Source : SRAE Région Centre 1979-1980)					
Peuplement actuel	CHA, LPP, VAI, LOF, CHE, GOU, EPT, BOU, BRO, PER, GAR, OCL, ANG					
Peuplement potentiel	CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, EPI , CHE , GOU , HOT , BAF, LOT, SPI, VAN, BOU, BRO, PER, GAR, TAN, ANG, APP					
Présence de poissons migrateurs	Anguille (ANG)					
Présence d'espèces invasives	Ecrevisse américaine (OCL)					

Inventaires piscicoles récents (2009 à 2018)

Station / cours d'eau	Année	Métrique ou indice piscicole	Espèces recensées	Observations
A Le pont Réau	2012	IPR = 22,60 « Etat Médiocre » (Source : Aquabio BE)	CHA, LPP, VAI, LOF, CHE, GOU, EPT, BOU, BRO, PER, GAR, OCL	Pêche complète
(Saint-Germain- du-Puy) / Colin (FRGR2140)	2015	IPR = 22,10 « Etat Médiocre » (Source : Aquabio BE)	CHA, LPP, VAI, LOF, CHE, GOU, EPT, BOU, BRO, GAR, CCO, ANG	Pêche complète

Le cortège piscicole des stations étudiées sur le bassin du Colin, dans sa partie aval, montre un glissement de classe biotypologique.

Par ailleurs, on note la présence faible de l'anguille européenne, malgré une forte problématique de rupture de la continuité écologique en aval de ce contexte (Yèvre et Cher).

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Classe de qualité Très bonne Bonne

Mauvaise
Très mauvaise

Moyenne

Stations / Cours	Paramètres (SEQ- Eau v2)	Dates						
d'eau		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
	Matières organiques et oxydables							
	Matières azotées							
	Phosphore							
	Pesticide		Bon	Bon	Bon	Bon	Moyen	Bon
	MES / Turbidité							
(Saint-Germain-du-	Bilan O2							
Puy) / Le Colin (FRGR2140)	Nutriments							
	Acidification							
	Température							
	IBGN		17	1 <i>7</i>	18	17	13	14
	IBMR							
	IBD		19,5	15,9	16,6	15,8	15,8	17,4

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

	Thermie
/	

(Source: Données FDAAPPMA18)

VI – Gestion et halieutisme					
Classement piscicole	2 ^{ème} catégorie piscicole				
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 18, AFB Région Centre				
	AAPPMA	/	/		
Gestionnaires	Sociétés de pêche non agréées	/			
Parcours de pêche	/				
Réserves de pêche	/				
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	- ND (Riverains)				
Déversements éventuels	/				

VII – Diagnostic et facteurs limitants							
F.	ACTEURS	ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION				
Importance			Impact sur la fonctionnalité du milieu vis- à-vis- de l'espèce repère				
de l'impact	Nature & Localisation	Effets	R Recrutement	A Accueil			
	Prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole	Accentuation d'étiage estival par l'irrigation agricole (assecs réguliers et prolongés)	Impact modéré	Impact fort			
Facteur principal	Morphologie du cours d'eau dégradée / Travaux hydrauliques anciens (curage, recalibrage)	Homogénéité des habitats et des écoulements du cours d'eau (étalement de la lame d'eau, colmatage local du substrat, merlon de curage en berge qui amplifie les hauteurs de berges) Reproduction limitée des espèces lithophiles Déformation/uniformisation du lit naturel Perte de linéaire par la rectification du cours d'eau (perte de méandres)	Impact fort	Impact fort			
		Perte d'eau possible par infiltration (déplacement du lit de cours d'eau, enlèvement de la couche imperméable)		Impact fort			
	Ouvrage hydraulique transversal, anciens ouvrages de moulins	Obstacle à la migration des espèces piscicoles et le transfert de sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact fort	Impact modéré			
	Apports d'intrants (phytosanitaires, engrais) via cultures	Altération de la qualité du cours d'eau (quand en eau / marais de Bourges)	Impact modéré (car assecs)	Impact modéré (car assecs)			

	de céréales			
Facteur annexe	Phénomène d'infiltration « naturelle » des eaux de surface (amplifié par les travaux hydrauliques)	Perte de débit	Impact faible	Impact modéré (à fort ?)
Ro	Rappel bilan fonctionnalité du contexte			radé

VIII – Synthèse des actions préconisées								
Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions (codes repris du SDAGE)	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles (migrateurs, espèces vulnérables, d'intérêt patrimonial ou halieutique)	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
	Gestion quantitative de la ressource en eau 7A « Anticiper les effets du changement climatique par la gestion équilibrée et économe de la ressource en eau » 7B « Assurer l'équilibre entre la ressource et les besoins à l'étiage »	RES0401 « Etablir et mettre en place des modalités de gestion situation de crise liée à la sécheresse »	Tout le contexte	FRGR2140	Améliorer la gestion des prélèvements d'eau Permettre le développement du brochet et des espèces cibles dans de bonnes conditions		Améliorer la gestion des prélèvements d'eau Augmenter les débits alloués aux cours d'eau Maintenir, au moins, un débit réservé toute l'année Améliorer la mosaïque habitationnelle en étiage	RESO4 « Gestion de crise sécheresse »
							Restauration morphologique du lit mineur Restaurer la morpho-dynamique naturelle du lit mineur Limiter l'infiltration	

1	Restauration du lit mineur 1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux » 1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des annexes hydrauliques »	MIA0202 « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau »	Tout le contexte	FRGR2140	Restauration morphologique du lit mineur Retrouver un peuplement piscicole cyprinicole équilibré	d'eau depuis le lit mineur en période estivale Restaurer une mosaïque habitationnelle hétérogène et adaptée à un peuplement cyprinicole Restaurer la surface d'habitats piscicoles disponible (abris, zone de reproduction) Améliorer la résilience des cours d'eau vis-à-vis des débits d'étiages très faible	MIA02 « Mesures de restauration hydro- morphologique des cours d'eau »
---	---	---	------------------	----------	---	---	--

	Restauration de la continuité écologique 1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau » 1D « Assurer la continuité longitudinale » 9A « Restaurer le fonctionnement des circuits de migration » 9B « Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats »	MIA0301 « Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique »	Aval du contexte	FRGR2140	Effacement, gestion ou aménagement d'ouvrages Rétablissement de la circulation piscicole entre les secteurs de reproduction (aval contexte) et le reste du contexte	Effacement, gestion ou aménagement d'ouvrages Rétablissement de la continuité écologique par l'effacement de l'ouvrage, gestion adaptée ou création de systèmes de franchissement piscicole Transport sédimentaire naturel facilité	MIA03 « Mesure de la restauration de la continuité écologique »
2	Gestion du système de drainage agricole & Etude et suivis sur le milieu (intrants toxiques) 2D « Améliorer la connaissance (pollution nitrates) » 4F « Améliorer la connaissance (pollution pesticides) »	AGR020 « Limiter les transferts d'intrants et l'érosion au-delà des exigences de la Directive Nitrate » Améliorer les connaissances sur les apports en engrais et produits phytosanitaires dans les eaux	Tout le contexte	FRGR2140	Rétablissement et maintien d'une population piscicole en bon état	Améliorer la qualité de l'eau	AGR02 « Mesures de réduction des transferts d'intrants et de l'érosion audelà des exigences de la Directive Nitrate » MIA01 « Etude globale et schéma directeur »

l'acquisition et la diffusion des	de surfaces (et souterraines)			
connaissances (substances dangereuses) »	,			

IX -Gestion piscicole préconisée

Gestion d'usage

- La restauration des fonctionnalités naturelles des populations n'est pas envisageable à court ou moyen terme sur l'ensemble du contexte.
- Opérations de ré-empoissonnement autorisées en soutien aux populations piscicoles naturelles.
- Activités de loisir halieutique autorisées.

Gestion globale préconisée sur le contexte

Rappel: interdiction de remise à l'eau de plusieurs espèces exotiques envahissantes de la liste nationale (Poissons: Goujon de l'Amour, Pseudorasbora / Crustacés: écrevisse américaine, de Californie, de Louisiane, américaine virile, à pinces bleues, marbrée / Amphibiens: Grenouille verte de Bedriaga, grenouille verte des balkans).